



DESCRIPTION D'EMPLOI

À noter que le masculin est utilisé pour alléger le texte.

Renseignements sur le poste

Numéro du poste Divers	Titre du poste Intervenant en réinsertion sociale	
Classification du poste WP-03	Date d'entrée en vigueur	
Numéro de décision NAT-2059	Code d'emploi 512132	Code national des professions 42201
Ministère/organisme Service correctionnel du Canada	Agent des griefs Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Code de bureau Divers
Composante organisationnelle (Secteur/Division) Centres correctionnels communautaires	Emplacement géographique Divers	
Exigences linguistiques Divers	Profil linguistique Divers	
Exigences en matière de communication Divers	Exigences en matière de sécurité Fiabilité	

Renseignements sur le superviseur

Numéro du poste Divers	Titre du poste Gestionnaire de centre correctionnel communautaire	Classification du poste WP-05
----------------------------------	---	---

Déclaration de l'employé

J'ai eu l'occasion de lire et de commenter le contenu de la présente description d'emploi.

Nom de l'employé	Signature	Date
-------------------------	------------------	-------------

Déclaration du superviseur

La présente description d'emploi constitue une description fidèle des tâches liées au poste.

Nom du superviseur	Signature	Date
---------------------------	------------------	-------------

Autorisation du gestionnaire

La présente description d'emploi constitue une description fidèle des tâches liées au poste.

Nom et titre du gestionnaire	Signature	Date
-------------------------------------	------------------	-------------

DESCRIPTION D'EMPLOI

Résultats axés sur le service à la clientèle

Prestation de soutien aux délinquants et prestation d'orientation, de conseils et d'aide au personnel et aux délinquants sous la surveillance d'un centre correctionnel communautaire (CCC) au sein du Service correctionnel du Canada (SCC), pour la protection du public et la réinsertion sociale sécuritaire des délinquants dans la collectivité.

Activités principales

En tant que membre de l'équipe de gestion de cas d'un CCC, le titulaire du poste demeure au fait des plans correctionnels des délinquants et des renseignements propres à chaque cas afin de participer à l'évaluation et à la gestion du risque et des besoins des délinquants vivant dans un CCC; identifie et sollicite les ressources communautaires; évalue et recommande des activités pour faciliter la réinsertion sociale des délinquants ou les aider à participer aux services offerts à la collectivité.

Fournit des interventions et un soutien aux délinquants; motive et encourage les délinquants à acquérir des compétences prosociales, à adopter des comportements prosociaux et à participer activement à leurs propres plans correctionnels et de réinsertion sociale; organise des activités prosociales pour les résidents du CCC; et assure la répartition et le suivi des tâches effectuées par les résidents du CCC.

Met en œuvre divers processus, politiques et procédures applicables dans un CCC concernant la réinsertion sociale sécuritaire des délinquants et les processus de sécurité, et fournit des conseils connexes aux délinquants et aux membres du personnel; participe à l'examen des normes et à l'analyse des changements de politiques, et fait des recommandations au gestionnaire du CCC en vue de refléter ces changements.

Assure le bon fonctionnement des systèmes de prévention et de sécurité du CCC, exécute les tâches relatives à la sûreté et à la sécurité dans la collectivité et veille au respect, par le CCC, des politiques et des normes du CCC relatives à la sécurité et à la protection du public, des membres du personnel et des délinquants; surveille les comportements des délinquants et participe aux fouilles et à la collecte des analyses d'urine; aide à répondre aux cas d'urgence.

Participe aux conférences de cas et aux réunions d'équipe; élabore des partenariats ainsi que collabore étroitement avec différents organismes communautaires; communique avec les autorités compétentes en ce qui concerne les opérations quotidiennes liées aux activités des résidents; et organise des séances d'orientation pour les délinquants, de même que facilite les modalités d'admission et leur entrée au CCC.

Rédige divers rapports, notamment les vérifications de sécurité effectuées au CCC et les documents de suivi concernant les plans correctionnels pour suivre le progrès de réinsertion sociale des délinquants; élabore des diagrammes et des présentations, révisé et modifie des documents et saisit des données.

Veille à ce que les résidents entretiennent leur chambre et les espaces communs conformément aux normes établies; assure la gestion des effets personnels des délinquants, y compris l'entreposage et l'envoi des effets une fois leur chambre vidée; se charge de l'inscription des délinquants aux programmes d'assurance médicaments et dentaires, ainsi que contrôle le stockage et l'accès aux médicaments dans le CCC; et présente les demandes des détenus auprès du programme de santé et sécurité au travail.

Le titulaire du poste a une désignation d'agent de la paix.

Habilités et connaissances

Connaissance des théories, méthodes et pratiques du comportement humain, de l'apprentissage social et de l'apprentissage comportemental, appliquées à un milieu criminel, afin de fournir des interventions et de soutenir la réinsertion sociale des délinquants.

Connaissance des techniques de gestion de cas, afin de surveiller le progrès des délinquants par rapport à leur plan correctionnel et faciliter leur progrès par le biais d'interventions adéquates.

Connaissance des méthodes et techniques d'intervention, de résolution de conflits, de négociation et de communication, ainsi que du modèle de gestion de crise de l'organisation, afin d'aider les délinquants à développer des habiletés de résolution de problèmes et à initier des changements de comportement; reconnaître et résoudre les problèmes individuels ou de groupe, les crises, les urgences et les situations potentiellement instables.

Connaissance des signes d'intoxication et des effets des substances intoxicantes, afin de reconnaître les délinquants sous l'influence de ces substances et de prendre des contre-mesures qui protègent les intérêts du point de vue de la sécurité et de la gestion des cas.

Connaissance des systèmes de prévention et de sécurité utilisés en milieu correctionnel, ainsi que des dispositifs de sécurité statique utilisés dans les CCC, afin de faire fonctionner l'équipement relatif à la sécurité; et assurer la sécurité fonctionnelle et surveillance permanente pour la sûreté et la sécurité des délinquants, du personnel et du public.

Connaissance des techniques de fouille et de collecte d'analyse d'urine, du cadre juridique connexe et de l'environnement physique des installations du CCC, afin d'effectuer des fouilles appropriées des délinquants conformément aux exigences de la loi.

Connaissance de la mission, du mandat, des politiques, des procédures et des initiatives du SCC liés aux CCC, afin d'offrir aux délinquants des interventions conformes aux objectifs du SCC et des CCC.

Connaissance des lois et règlements applicables, tels que la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* et son règlement d'application, la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, la *Loi sur l'accès à l'information*, les directives du commissaire et les normes du SCC et du CCC, afin d'assurer le respect lors des interventions auprès des délinquants; demeurer au fait, comprendre et expliquer les changements apportés aux règlements aux délinquants, aux membres de leur famille, au public et aux autres organisations.

Connaissance de divers systèmes de gestion de l'information et logiciels informatiques, notamment le Système de gestion des délinquants (SGD), les Rapports automatisés de données appuyant la réinsertion (RADAR), ainsi que les techniques de saisie et de récupération de données, afin d'accéder aux renseignements sur les délinquants et de les récupérer, vérifier les dossiers, élaborer des rapports et fournir des programmes et des interventions.

Connaissance des pratiques et procédures relatives aux premiers soins, à la réanimation cardio-respiratoire (RCR), au défibrillateur externe automatisé (DEA), aux plans de sécurité-incendie et d'intervention en cas d'urgence, ainsi qu'au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), afin d'assurer la santé, la sécurité et la sécurité des délinquants, des membres du personnel et du CCC.

Connaissance des services et programmes communautaires, afin de prodiguer des conseils aux délinquants sur les ressources appropriées disponibles pour faciliter leur réinsertion sociale.

Connaissance des politiques et programmes de diversité en milieu correctionnel et de facteurs tels que les différences sociales, culturelles, spirituelles et géographiques, la diversité ethnique, l'âge, le genre, la langue et l'orientation sexuelle, afin de tenir compte de ces facteurs, de reconnaître leur effet sur populations de délinquants et de demeurer sensible aux besoins des délinquants.

Connaissance des principes de gestion du temps et des techniques organisationnelles, afin de prioriser diverses activités simultanées et les exigences professionnelles.

Habiletés en communication orale et habiletés d'écoute, afin d'expliquer et de clarifier les informations de sécurité et de gestion de cas aux gestionnaires, aux membres du personnel, aux entrepreneurs, aux partenaires communautaires, aux bénévoles et aux délinquants; comprendre leurs questions et apporter des réponses appropriées.

Habiletés en communication écrite, afin de transmettre des informations et de compléter les Registres des interventions.

Le travail exige une connaissance de l'article 10 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* et de l'article 2 du *Code criminel*, afin de respecter les exigences liées aux fonctions d'un agent de la paix. Des compétences en rédaction sont aussi requises pour rédiger les rapports d'incidents de sécurité et les rapports d'observation concernant les attitudes négatives ou le comportement inacceptable des délinquants, conformément aux exigences liées aux fonctions d'un agent de la paix.

Effort

Un effort physique est requis pour :

S'asseoir et maintenir sa concentration pendant de longues périodes à un poste informatique ou lors des séances de formation; vider les chambres des délinquants; transporter des dossiers et des boîtes d'effets personnels; se tenir debout et marcher lors des fouilles.

Un effort intellectuel est requis pour :

Prodiguer des interventions directement aux individus et aux groupes de délinquants pour les motiver à changer leur comportement; contribuer au développement des délinquants en créant un environnement favorable pour faciliter l'acquisition de compétences psychosociales; encourager les délinquants à utiliser ces compétences et à adopter des comportements prosociaux.

Effectuer des interventions appropriées auprès des délinquants, telles que des activités de loisirs structurées et de l'aide à l'emploi; soutenir les délinquants en leur fournissant des documents et en répondant à leurs questions; aider les délinquants à trouver et à organiser des rendez-vous avec des ressources communautaires; faire des renvois appropriés pour des interventions efficaces, en consultation avec l'équipe de gestion de cas.

Surveiller et documenter les comportements des délinquants en fonction des objectifs de leur plan correctionnel et des politiques et lois applicables; recommander et mettre en œuvre des mesures disciplinaires avec l'approbation de l'équipe de gestion des cas.

Déterminer et évaluer l'efficacité des ressources et des interventions communautaires; formuler des recommandations à l'intention de l'équipe de gestion de cas concernant l'arrêt ou la poursuite de ces interventions; documenter tous les renseignements nécessaires présentés à l'équipe de gestion des cas, notamment les préoccupations soulevées par les délinquants, afin de justifier ces recommandations et s'assurer qu'une décision éclairée peut être prise.

Mettre en œuvre des politiques et des procédures relatives à la réinsertion sociale des délinquants et au processus de sécurité; contribuer à l'examen des normes existantes et à l'analyse des modifications des politiques et des procédures; élaborer des stratégies pour surmonter les effets négatifs possibles de ces changements, et formuler des recommandations au gestionnaire du CCC pour atteindre les objectifs en constante évolution.

Surveiller les systèmes de prévention et de sécurité afin d'assurer leur bon fonctionnement; signaler les problèmes lorsqu'ils surviennent et prendre des dispositions pour les réparations et la maintenance avec l'agence contractuelle.

Participer aux fouilles conformément au plan de fouilles approuvé et gérer les effets personnels des délinquants conformément aux normes du SCC.

Aider à intervenir rapidement en cas d'urgence dans le but de rétablir la sécurité et de protéger le public, les membres du personnel, les délinquants et le CCC, conformément aux procédures du SCC; et signaler les situations potentiellement dangereuses qui pourraient nuire à la santé, à la sécurité et à la sûreté des délinquants, des membres du personnel et du CCC.

Clarifier les renseignements relatifs à la sécurité et la gestion des cas pour les collègues, les gestionnaires, les bénévoles, les sous-traitants et les partenaires communautaires pour assurer des processus de prise de décision et de résolution de problèmes appropriés; expliquer les décisions concernant la sécurité et la gestion des cas aux délinquants et au public, puisque ces décisions peuvent restreindre les droits, les privilèges et les activités quotidiennes des délinquants, ce qui peut provoquer des réactions hostiles et menaçantes.

Communiquer les renseignements au personnel du CCC, aux autres unités du SCC et aux partenaires communautaires concernant la réinsertion sociale des délinquants et la gestion des cas; et, au besoin, participer à des activités de sensibilisation communautaire et animer des présentations.

Assurer un environnement de travail sain et sécuritaire en respectant la diversité des personnes et en appliquant les lois, les politiques et les procédures du SCC de manière cohérente; et traiter les renseignements relatifs aux délinquants et aux membres du personnel, et préserver la confidentialité.

Signaler immédiatement au personnel de sécurité toute information ou observation susceptible de mettre en péril la sécurité des individus ou des installations et remplir la documentation connexe au besoin; contribuer à la sécurité du personnel et des délinquants en assurant une sécurité dynamique par le biais de l'observation, de la surveillance et du signalement; et contribuer à l'interception de drogues, à la gestion de la population délinquante et aux stratégies utilisées face aux groupes de menaces à la sécurité.

Un effort psychologique est requis pour :

Garder son sang-froid, son impartialité et une attitude professionnelle, quels que soient les comportements, attitudes et casier judiciaire du délinquant; face à des urgences et des situations instables à désamorcer; ou lorsqu'il s'agit de délinquants violents, conflictuels et instables qui présentent un risque accru d'agression physique et verbale.

Représenter les points de vue et les intérêts du SCC relatifs à la sécurité ou la gestion des cas auprès des délinquants et du public, lorsque les points de vue sont contraires à sa propre opinion; et maintenir des relations de travail constructives pour servir de modèle de bonne conduite pour les délinquants.

Responsabilité

Ressources humaines :

Conformément aux fonctions d'un agent de la paix, prépare des rapports verbaux et écrits destinés au personnel correctionnel traitant des observations recueillies sur le comportement des délinquants dans le but de l'aider à prendre des décisions quant à la discipline des délinquants, leurs déplacements et leurs transfèrements, ainsi qu'à la sécurité générale et le maintien de l'ordre au sein du site en question. Le titulaire du poste veille à ce que les délinquants respectent les règles et règlements ministériels. Il peut recommander des mesures disciplinaires allant d'une réprimande verbale à une recommandation de mise en accusation; cette mesure est conforme à l'article 10 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*. Le titulaire du poste peut arrêter et inculper un délinquant présumé, en conformité avec l'article 2 du Code criminel du Canada.

Ressources financières :

Aide au traitement des indemnités des délinquants.

Ressources techniques :

Utilise un ordinateur personnel et de périphériques informatiques, d'équipements de bureau et de sécurité standards, ainsi que des dossiers en format électronique ou imprimé, et assure la garde et l'entretien de ces ressources; surveille les clés des différents secteurs du CCC et veille à leur utilisation temporaire.

Effectue la maintenance d'un véhicule du gouvernement lors des déplacements vers divers lieux de travail et en est responsable.

Conditions de travail

Conditions physiques :

Dans le cadre de son travail, la personne qui occupe le poste doit continuellement composer avec le bruit ambiant, les interruptions et la luminosité d'un écran d'ordinateur ou des dispositifs de contrôle.

Le travail s'effectue dans un environnement correctionnel. Les interactions étroites avec les délinquants créent souvent des risques d'exposition à des fluides corporels, des risques biologiques, des maladies transmissibles, ainsi que des rencontres avec des délinquants souffrant de maladie mentale et sous l'influence d'une substance, ce qui augmente le risque de maladie, les menaces à la sécurité physique, l'intimidation et la violence pouvant entraîner la mort.

Il est nécessaire de se déplacer vers divers lieux de travail, ce qui implique d'être loin de chez soi, cause du stress et interfère avec la vie personnelle; le travail nécessite également de conduire dans des environnements urbains, semi-urbains et ruraux, ce qui augmente l'exposition aux intempéries et les risques d'accident.

Conditions psychologiques :

Le travail implique un stress potentiel résultant du traitement de demandes multiples, de priorités conflictuelles, de délais serrés, des cas d'urgence, de réactions hostiles ou menaçantes de la part des délinquants, de l'exposition à des renseignements explicites ou violents contenus dans la documentation officielle, ainsi que des contacts avec des délinquants connus dans la communauté, pouvant empiéter sur la vie personnelle et susciter des inquiétudes pour la sécurité personnelle ou familiale.

Ebauche – à des fins de consultation